

Mémoire de l'APPUMCS
présenté à la
Commission sur l'éducation postsecondaire au N.-B.
Shippagan, le 25 avril 2007

Introduction

En réponse à l'invitation de la *Commission sur l'Éducation Postsecondaire au Nouveau-Brunswick*, l'Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan (APPUMCS) désire par la présente faire part de ses commentaires et réflexions, mais aussi de quelques suggestions dans le but d'améliorer et de renforcer notre capacité d'éducation-formation au niveau post-secondaire, en particulier pour notre région.

Précisons que l'APPUMCS est une entité indépendante des associations professorales des deux autres campus de l'Université de Moncton. L'APPUMCS regroupe quelque 35 professeures et professeurs. Ces derniers sont impliqués en enseignement, en recherche-développement-créditation et sont actifs dans diverses sphères d'activités, que ce soit au niveau régional, provincial, national et international. Notre intervention se veut donc distincte des deux autres constituantes, bien que nous partagions les mêmes préoccupations dans la mesure où nous fonctionnons déjà en réseau.

Mise en contexte

Dans l'ensemble, nous sommes d'accord avec le fait que le Nouveau-Brunswick peut être fier du système d'éducation postsecondaire dont il s'est doté. On n'a qu'à voir le cheminement impressionnant de nos institutions du savoir, dans cette province, depuis les réformes des années soixante, pour y voir un retour sur les investissements. C'est évident, nous avons fait des pas de géant. En terme d'éducation et de formation post-secondaire, du moins dans nos axes d'intervention, nous rivalisons de fait avec les autres provinces, même plus grandes et mieux nanties économiquement. L'attrait grandissant de plusieurs de nos programmes universitaires auprès des étudiants étrangers et des autres provinces, ainsi que le cheminement de nos diplômés en sont des preuves les plus tangibles.

Au Nouveau-Brunswick, il existe trois universités anglophones totalisant quatre campus qui se partagent la formation des trois cycles d'éducation universitaire. Du côté francophone, une seule université s'occupe de ces trois niveaux de formation universitaire, mais elle est présente sur l'ensemble du territoire avec sa structure à

trois campus, en particulier en région rurale où se concentre la population francophone. Le réseau des collèges communautaires vient compléter le tableau pour ceux qui désirent une formation technique. On remarque déjà des collaborations entre collège et université en particulier au Campus de Shippagan où il y a partage d'infrastructures et où des ententes de reconnaissance de crédits ont été conclues.

Cela dit, nous saluons l'initiative du gouvernement actuel d'avoir mis sur pied cette Commission sur l'éducation post-secondaire au Nouveau-Brunswick. Nous reconnaissons, à l'instar des commissaires, que des changements profonds et rapides dans nos sociétés nous invite à jeter un regard critique sur l'ensemble des composantes de l'éducation-formation-recherche dans notre province. Qu'il s'agisse du défi technologique, du défi démographique, ou encore du défi des compétences, on s'entend pour dire qu'ils concernent au plus haut point notre système d'éducation. Dans ce contexte, nous jugeons pertinente l'initiative en cours qui consiste à améliorer notre système provincial de formation post-secondaire au Nouveau-Brunswick afin qu'il réponde le mieux possible aux défis évoqués, ainsi qu'aux attentes de la population.

Les technologies ont en effet grandement évoluées depuis une ou deux décennies et changent constamment notre façon de produire, de communiquer et de travailler. Le vieillissement démographique et l'exode des jeunes vers les grands centres du pays imposent des contraintes particulières aux régions périphériques. La mondialisation crée de nouvelles possibilités commerciales, mais en même temps nous expose comme jamais à la concurrence internationale, d'où l'importance d'une main-d'œuvre bien formée et surtout capable de s'adapter aux changements sur le marché du travail.

Le sens de notre intervention

En tant que professeurs-chercheurs à l'UMCS, nous sommes directement interpellés par l'initiative gouvernementale en cours. Nous adhérons sur le fond aux tendances exprimées dans le document de réflexion des commissaires. Cependant, nous y voyons davantage un outil visant à engager la discussion, voire à provoquer un débat public sur les enjeux véritables de la formation post-secondaire dans l'ensemble de la province. Nombre de points soulevés dans ce document semblent s'appuyer sur peu d'analyses concrètes. Certains points méritent d'être nuancés, tandis que d'autres auraient besoin d'un examen plus approfondi ou se doivent d'être interprétés dans leur contexte. Le sens même donné au terme « éducation post-secondaire », du moins ce qui en ressort à la lecture du document, nous paraît

limité. L'éducation post-secondaire constitue un système complexe qu'on ne saurait réduire à une aussi simple expression.

Enfin, nous voulons saisir l'occasion pour affirmer notre spécificité, faire valoir nos forces et nos acquis, ainsi que nos axes et potentiels de développement.

Relativisons quelques faits

Concernant la baisse des inscriptions, l'exode des jeunes compétences, ainsi que le présumé « taux de décrochage aux études universitaires », il importe d'en bien saisir la portée et les enjeux.

Au Nouveau-Brunswick comme ailleurs, la baisse d'effectifs étudiants au secondaire est bien réelle. Cependant, selon un article récent paru dans les *Affaires universitaires* – mai 2007, il faut interpréter l'impact de ces tendances avec pondération. Selon cet article, la baisse enregistrée au niveau des écoles ne se répercute que partiellement sur les campus collégiaux et universitaires, dans la mesure où le taux d'inscriptions des étudiants aux études post-secondaires a considérablement augmenté au cours des dernières années. Est-ce que ce pourcentage pourrait continuer d'augmenter ? Difficile de savoir. Cependant, nous croyons qu'il y a de la place pour une certaine récupération. N'oublions pas que 15,5 % seulement (année 2006) de la population âgée de 25 ans et plus au Nouveau-Brunswick possède un baccalauréat ou des études supérieures, comparativement à 22 % en moyenne pour le Canada. Dans toutes les régions de notre province, il y a encore beaucoup de jeunes qui, aidés financièrement et bien encadrés, auraient la capacité de réaliser un cursus post-secondaire.

Concernant vos propos sur l'exode de nos diplômés et de l'incapacité, semble-t-il, de notre système de répondre aux besoins en compétences, nous y voyons encore là une certaine contradiction. Si tant de jeunes diplômés quittent la province pour des « pâturages plus verdoyants », c'est que nous réussissons, n'est-ce pas, à en produire. Est-ce la faute du système de formation que ces jeunes ne trouvent pas d'emploi dans leur domaine ici au Nouveau-Brunswick? D'autre part, plusieurs enquêtes, notamment celle de l'Université de Moncton sur le taux de placement des diplômés et leur milieu d'accueil montre que la grande majorité d'entre eux demeurent et travaillent au Nouveau-Brunswick.

Pour ce qui est du présumé taux de décrochage aux études universitaires, il est vrai, comme vous dites, que « 20 % des étudiants ne passent pas de la première à la deuxième année ». Mais que signifient ces chiffres? Il faut savoir que cette situation n'est pas tellement différente de ce que nous observons ailleurs au

Canada. Aussi, vous faites mention que le taux de participation est le double dans les universités (14 %) par rapport aux collèges (7 %). Peut-on dès lors conclure que le succès apparent des universités en matière de recrutement se fait au détriment des collèges communautaires? C'est du moins, l'interprétation qui semble ressortir du document de réflexion.

Il est tout à fait normal que nombre d'étudiants qui s'inscrivent à l'université ne sont pas vraiment arrêtés sur leur choix de carrière. Devrions-nous pour autant resserrer nos critères d'admission? C'est toute la question d'accessibilité qui serait alors en jeu, question qui, dans les régions en particulier, prend une connotation bien différente que dans les grands centres. Par ailleurs, contrairement aux grandes universités canadiennes qui offrent nombre de programmes spécialisés, surtout de 2^{ème} et de 3^{ème} cycle, et qui peuvent donc resserrer leurs critères d'admissibilité, nos universités se doivent d'offrir à la population néo-brunswickoise un large éventail de programmes généraux, ce qui élargit l'accès à l'université.

Nous sommes néanmoins conscients des difficultés d'intégration d'un bon nombre d'étudiants qui nous arrivent du secondaire. Plusieurs sont souvent insuffisamment préparés pour le programme dans lequel ils se sont inscrits. Il faut donc, en plus de répondre aux exigences de nos programmes, faire un peu de récupération, c'est-à-dire d'encadrer plus finement ces étudiants. Pour ce faire, nous avons mis en place, au sein même de notre campus, des outils d'encadrement et d'apprentissage visant non seulement à aider les arrivants moins bien préparés, mais à fournir à tous les étudiants un encadrement susceptible de les mener vers la réussite universitaire.

La responsabilité vis-à-vis les difficultés d'intégration des jeunes à l'université revient à la fois à l'école secondaire et à l'université. Une meilleure communication entre les niveaux secondaire et postsecondaire pourrait certainement contribuer à améliorer la situation et assurerait un arrimage adéquat entre les niveaux. À Shippagan, un certain dialogue avec le niveau secondaire a été établi avec l'organisation de soupers rencontres entre les professeurs des écoles et de l'Université, ainsi que par des conférences données par les professeurs du campus dans les écoles, mais il serait souhaitable que le dialogue soit élargi. Ainsi, des rencontres formalisées entre les responsables des diverses institutions devraient être encouragées afin d'assurer et de coordonner le passage du jeune à un niveau supérieur d'éducation.

Au sujet de votre questionnement à savoir si « les universités portent assez d'attention au développement des compétences et à la préparation pour le marché du travail », nous dirons simplement que le mandat des universités va beaucoup plus loin que la simple adéquation avec les besoins en compétences des industries.

Bien sûr, l'université entend calquer sa formation de façon à répondre au mieux aux besoins du marché du travail, et ce, aux niveaux régional et provincial. Mais, de par la nature de ses programmes, en particulier au premier cycle, l'université offre une formation générale qui prépare à la professionnalisation. De toute évidence, ce mandat va beaucoup plus loin que de répondre aux besoins immédiats du marché du travail. Il importe de former des jeunes qui puissent non seulement exécuter des tâches mais qui puissent également organiser, diriger, orchestrer, innover, entreprendre et assumer un leadership dans leurs domaines respectifs. Il importe de former des jeunes possédant les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires pour s'adapter à un monde en perpétuel changement. On n'a qu'à regarder qui dirigent nos institutions et nos entreprises, qui se démarquent dans la recherche et l'innovation et qui font avancer la connaissance. Quel que soit le domaine, on se rend vite compte que ces hommes et femmes ont, pour la plupart, réalisé des études universitaires.

Pour comprendre la pénurie des gens de métiers, il faudrait peut-être considérer certaines décisions prises antérieurement par nos gouvernements, notamment celle d'évacuer progressivement l'apprentissage des métiers dans les écoles secondaires. Ce fut probablement là une erreur de croire que tous les élèves devaient être confinés au même cursus scolaire, une erreur dont nous payons le prix aujourd'hui. Bon nombre d'élèves sont privés d'une forme d'apprentissage favorisant leur créativité et le développement de leurs aptitudes et décrochent dès le secondaire. En réinstaurant les programmes d'apprentissage des métiers au secondaire, on pourrait possiblement corriger la situation et aider à combler certains besoins actuels du marché du travail.

Enfin, le document de réflexion laisse planer un doute sérieux sur la capacité des universités du Nouveau-Brunswick à s'affranchir de leur rôle en matière de recherche : « un fait désolant, c'est que cette province se classe dernière parmi les provinces pour ce qui est du financement à la recherche du corps professoral ». Pas surprenant, en effet, lorsqu'on sait que pour l'année 2004-2005, le Nouveau-Brunswick se classe au 9^{ème} rang pour ce qui est des transferts des gouvernements provinciaux aux collèges et universités par effectif étudiant (5 562\$ contre 10 001\$ en moyenne pour le Canada). Il faut dire aussi que le positionnement du Nouveau-Brunswick n'est pas si mal considérant le nombre restreint de programmes spécialisés de 2^{ème} et de 3^{ème} cycles. Nos professeurs-chercheurs sont malgré tout de plus en plus nombreux à obtenir des subventions de recherche des grands conseils tels le CRSH et le CRSNG. Les revenus provenant de la recherche subventionnée dans les universités du Nouveau-Brunswick s'établissaient à près de 58 000\$ par professeur en 2004-2005, ce qui est loin d'être négligeable.

Le rôle catalyseur des campus en périphérie

Il faut être conscient que les universités du Nouveau-Brunswick sont de tailles relativement modestes. Malgré tout, les campus anglophones, de par leur histoire (222 ans pour UNB), ont pu profiter des fonds gouvernementaux et des legs privés dans leur développement et ainsi acquérir une réputation solidement assise. Ceci peut expliquer leur santé financière et leur haut niveau de financement en recherche par rapport à l'Université de Moncton.

L'Université de Moncton est une jeune université qui doit, en plus du mandat et des défis de toute université qui se respecte, se préoccuper du développement de l'ensemble de la communauté francophone. Grâce à son réseau de trois campus, cette institution rend les études universitaires accessibles à l'ensemble de la population francophone de notre province. Tout en développant des spécificités reliées aux expertises locales, complémentaires au Campus de Moncton, les campus d'Edmundston et de Shippagan jouent un rôle majeur pour l'accessibilité au niveau de tous les programmes, conformément à la mission particulière de l'Université de Moncton. Situés en région, ils se dressent comme des modèles et permettent à plusieurs, qui n'auraient pas pu envisager la possibilité d'entreprendre des études universitaires, de pouvoir y accéder.

D'autre part, l'existence d'une institution postsecondaire constitue pour toute région un levier incontournable pour son développement et son adaptation socio-économique. Les études démontrent, et ce à l'échelle canadienne, que les jeunes qui vivent à proximité d'une université (80 km à la ronde), sont beaucoup plus nombreux à la fréquenter, d'où l'importance de la présence d'universités en région. D'autre part, des chercheurs s'étant penchés sur le dynamisme des régions et l'économie du savoir au Canada et dans les pays nordiques, soutiennent que « les villes périphériques dotées d'une université ont mieux réussi que les autres ». Il va sans dire que la présence d'institutions d'enseignement favorise l'attrait et la rétention de compétences. Quel meilleur moyen de contrer l'exode, tout en fournissant l'expertise au développement social et économique des régions!

Développement de l'UMCS

Sans revenir sur les conditions historiques de la création du Campus de Shippagan et de son évolution qui s'inscriront à jamais dans le patrimoine de la communauté acadienne, il importe ici de souligner le cheminement récent de l'UMCS. Notre institution a, depuis peu, su mettre en place des programmes complets dans des créneaux propres à la région (Gestion de l'information, Éducation, Gestion intégrée des zones côtières), tout en développant une masse critique en matière de

recherche-développement. Ces nouveaux programmes offerts complètement à Shippagan sont des niches définies par les acteurs locaux, de concert avec l'université. Par ailleurs, notons aussi que dans les 20 dernières années, le nombre de professeurs possédant le Ph.D. est passé de 3 à une vingtaine, soit plus de la moitié de l'effectif professoral actuel. Plusieurs d'entre eux ont, dans les dernières années, obtenu des fonds de recherche des grands conseils. L'arrimage qui est en train de s'opérer entre la formation et la recherche, ainsi que les partenariats avec la communauté sont des gages d'un avenir prometteur pour cette jeune institution.

Sur la base de ces acquis, tant pour l'enseignement que pour la recherche, il est nécessaire de réaffirmer ici le rôle que l'UMCS est appelé à jouer au sein de la communauté francophone du Nord-Est du N.-B. : un campus bien implanté dans sa communauté comme porte d'entrée aux études supérieures, tout en rayonnant au niveau tant local que provincial, national et international par la qualité de ses programmes spécifiques.

Des offres de formation adaptées au milieu

Les baccalauréats en Gestion de l'information et en Gestion des zones côtières, offerts complètement à Shippagan, sont des niches à renforcer. Il faudrait entre autres :

- développer l'apprentissage en ligne (Internet), ce qui permettra un recrutement pancanadien;
- faciliter le recrutement à l'international :
 - raccourcir les délais d'obtention des documents liés à l'immigration;
 - créer des mécanismes favorisant l'accueil et l'intégration des étudiants étrangers arrivants.

Recherche-développement et créativité (RDC)

Le rayonnement d'une université est intimement lié à la recherche, au développement et à la créativité (RDC). En partant des constats liés à la conjoncture locale, nationale et internationale, il s'avère qu'à moyen terme la recherche, le développement et la créativité seraient les voies que l'on devrait renforcer et développer. La création de programmes de deuxième et de troisième cycle permettrait d'accroître la productivité, en particulier pour les créneaux spécifiques des campus du Nord. C'est d'ailleurs plus particulièrement à ces niveaux qu'il y a lieu d'espérer faire du recrutement international et d'établir des collaborations. Le recrutement à l'international au niveau du 1^e cycle

devient de plus en plus difficile car les pays en voie de développement offrent maintenant des programmes de 1^e cycle. Par contre, ils continuent d'être demandeurs de 2^e et de 3^e cycles.

Il va de soi que la recherche est vue ici comme toute initiative d'innovation ou de développement couvrant tous les segments de la vie. L'UMCS est ancrée dans un milieu culturellement et historiquement riche, dans un environnement géographique unique et enfin, dans un environnement socio-économique qui a ses propres spécificités. La dynamisation d'une recherche qui met au centre de ses intérêts les préoccupations de la communauté ne fera que renforcer la confiance, le sentiment d'appartenance, et la place de l'UMCS au sein de sa région. De plus, les succès remportés par l'institution à l'extérieur ne pourront avoir que des répercussions positives sur le recrutement au premier cycle des programmes spécialisés en contribuant à faire connaître ces programmes et à en faire valoir la qualité.

Nonobstant que :

- les programmes de 3^e cycle sont vitaux pour le développement de la recherche, en étant pourvoyeurs d'étudiants et de chercheurs;
- les programmes de 2^e et de 3^e cycle sont gages de qualité, un enseignement sans recherche étant voué à la stagnation;
- la population recherche une formation de qualité;
- les programmes de 2^e et 3^e cycle attirent plus de fonds pour la recherche et le développement;
- les programmes de 2^e et 3^e cycle permettront d'avoir les ressources pour répondre aux nombreuses et diverses problématiques de recherche, notamment dans les secteurs stratégiques au plan régional;

la stratégie à adopter par l'UMCS et l'Université de Moncton en général pourrait s'articuler autour des trois points suivants :

- Augmenter ses offres de programmes de 2^e et 3^e cycle. Par exemple, dans le domaine de l'informatique, il est dommage de constater qu'il n'y a pas de programmes francophones de 2^e cycle offerts au Nouveau-Brunswick alors que le minimum requis pour des postes spécialisés dans ce domaine exige souvent le 2^e cycle. Les étudiants de l'UdeM sont obligés de compléter leur 2^e cycle dans d'autres provinces et finissent par s'y établir en permanence.
- Penser à reproduire, à échelle réduite, des expériences où la recherche universitaire a été le catalyseur du développement de certaines régions au

départ faiblement nanties en ressources naturelles ou financières. L'UMCS dispose déjà d'intéressants atouts pour amorcer un tournant basé sur l'innovation et la recherche en autant qu'on lui donne les moyens administratifs de pouvoir encadrer des étudiants en 2^e et 3^e cycle.

- Créer un climat propice aux échanges en facilitant les rencontres entre tous les partenaires potentiels, la recherche ne pouvant se faire en vase clos.

Ainsi, il faudrait :

- À l'échelle locale, créer une structure qui gérerait toutes les questions liées à la recherche : propriété intellectuelle, joint-venture, diffusion, commercialisation, etc.
- Activer des canaux de communications réguliers pour discuter des problématiques issues des préoccupations de la communauté.
- Créer des structures d'accueil adéquates aux chercheurs visiteurs qui faciliteraient leurs séjours scientifiques. Souvent les relations et les moyens personnels sont utilisés pour combler l'absence d'une telle structure.

Partenariat collège université

Face au défi démographique, il est certain que le financement des études postsecondaires devient un élément important. Compte tenu du niveau critique atteint par l'endettement étudiant et des conséquences sur l'accessibilité aux études postsecondaires, il est clair que la hausse des frais de scolarité ne saurait répondre, à long terme, à la problématique du financement. Des économies d'échelle par le partage des ressources entre collèges et universités semblent constituer une voie à explorer, en particulier en milieu rural. Dans la Péninsule acadienne, il existe déjà une co-habitation « collège université » mais une intégration plus marquée est certainement possible. Nous croyons cependant essentiel que les cultures collégiale et universitaire respectives soient respectées.

Certes, le dialogue entre l'université et les collèges pourrait être amélioré en libérant les CCNB de la gestion gouvernementale comme il est proposé dans le document de réflexion. La structure actuelle exige que l'UMCS doive entretenir des liens avec trois campus du CCNB dans la seule région du Nord-Est de la province. Les relations seraient grandement facilitées et plus productives si nous n'avions à discuter qu'avec un seul interlocuteur pour l'ensemble de la région. L'UMCS a néanmoins finalisé plusieurs ententes avec des CCNB et des CÉGEP

pour ses programmes de baccalauréat. Ces modèles pourraient être utilisés pour développer des ententes entre les CCNB et l'ensemble des universités du N-B.

Conclusion

En conclusion, le système idéal au Nouveau-Brunswick devrait certes bien préparer les étudiants aux défis de la modernité par l'incorporation maximale des technologies et par une flexibilité face aux besoins de l'industrie. Mais, ceci ne devrait pas se faire au détriment de la formation générale et des aspects culturels qui font des diplômés des citoyens complets, capables de décision dans toutes les sphères de leur participation à la société et qui soient prêts pour s'adapter à un environnement en perpétuelle mutation.